



Section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles

## **Rapport d'activités**



*Périodicité semestrielle : Juillet à décembre 2021*

## La section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles

**La section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles de l'APF** assure l'exclusivité de la représentation parlementaire francophone belge. Elle représente donc l'ensemble des parlementaires de la Chambre des Représentants de Belgique, du Sénat de Belgique, du Parlement de la Communauté française de Belgique, du Parlement de Wallonie et du Parlement régional de Bruxelles Capitale. Suite aux élections législatives fédérales et régionales du 26 mai 2019, l'assemblée générale s'est réunie le 18 septembre 2019 pour élire son Bureau de section pour la législature 2019-2024.

Le **Bureau de section** est composé de 13 membres effectifs dont les mandats sont répartis comme suit :



Président de section : Matthieu Daele (Ecolo)



1ère vice-présidente de section : Alice Bernard (PTB)



2ème vice-présidente de section : Latifa Gahouchi (PS)



3ème vice-président de section : Benoît Piedboeuf (MR)



Vice-président international : Jean-Paul Wahl (MR)



Chargé de mission Europe : Jean-Charles Luperto (PS)



Vice-président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) : René Collin (CdH)



1ere vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires (RFP) : Françoise Schepmans (MR)



Rapporteur de la commission politique (CP) : Philippe Courard (PS)



Rapporteure de la commission des affaires parlementaires (CAP) : Nadia El Yousfi (PS)



Rapporteure du Réseau des jeunes parlementaires (RJP) : Margaux De Re (Ecolo)



Membre de la commission de coopération et de développement (CDD) : Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)



Coordonnateur du Réseau de lutte contre le VIHsida, la tuberculose et le paludisme : Malik Ben Achour (PS)

Les suppléants désignés sont MM. John Beugnies (PTB), Olivier Bierin (ECOLO), Mmes Caroline Cassart-Mailleux (MR), Fatima Ahallouch (PS) et Alda Greoli (CdH).

## 1. Réunion du Bureau de section

**Le 18 octobre 2021**, le **Bureau de section** s'est réuni à la fois en présentiel et en visioconférence sous la présidence de M. Daele.

Suite à une mission préparatoire au parlement de la République de Serbie, effectuée les 21 et 22 septembre, par le Chargé de mission Europe et son secrétariat, le Parlement serbe invite la 33<sup>ème</sup> session de l'assemblée régionale Europe (ARE) à se réunir pour la première fois à Belgrade et ce du 23 au 25 novembre 2021.

Le choix de la thématique des travaux s'est porté sur une question d'actualité. : « *Nos sociétés et nos parlements face à la crise de la Covid 19* ».

Pour enrichir les débats interparlementaires, il sera fait appel non seulement à des juristes et experts en sociologie mais également à des scientifiques.

M. Daele propose que l'intervention de la section belge puisse faire état au pass sanitaire, à l'organisation hybride des réunions au PFWB ou encore aux modifications du Règlement du parlement suite à la Covid 19.

La délégation de la section sera composée comme suit : outre le Chargé de mission Europe, le Président de section et le Vice-président international, participeront à cette régionale MM. Collin et Courard, seuls désignés par les groupes politiques à qui il a été fait appel sans exception.

Avant de présenter le programme de la XXXIII<sup>ème</sup> session de l'ARE, M. Luperto souligne les diverses missions d'informations et de contacts menées par le Secrétariat général de l'APF dans la région des Balkans en vue d'y renforcer la Francophonie. Il fait également état de l'organisation, le 26 novembre, par le Secrétariat général de l'APF, d'un colloque en mode hybride sur la crise de la démocratie représentative. Des experts seront présents mais ne présenteront pas d'exposés ex cathedra, l'objectif poursuivi étant de susciter des débats ouverts, dans le cadre d'ateliers, où participants à l'ARE interviendraient aux côtés de participants en visioconférence. Pour inciter à des échanges spontanés, l'ensemble des sections de l'APF internationale ont d'ores et déjà été invitées à répondre à un questionnaire.

Le Bureau de section, a ensuite décidé de proposer au Bureau international de janvier 2022, la candidature à titre posthume de Pierre Rapsat, auteur-compositeur-interprète verviétois, à recevoir la décoration de l'Ordre de la Pléiade.

Il est en effet envisagé de remettre les insignes de l'Ordre aux représentants de P. Rapsat à l'occasion du XXème anniversaire en juillet 2022 des Francofolies de Spa auxquelles le chanteur a largement contribué.

Il est rappelé que la section a élevé au rang de Chevalier de l'Ordre de la Pléiade, feu Julos Beaucarne.

Le Bureau a acté la démission de son vice-président, M. André Frédéric et son remplacement par Mme Latifa Gahouchi, Mme Fatima Ahallouch étant quant à elle désignée suppléante du Bureau de section, en lieu et place de Mme Gahouchi.

Souhaitant réaffirmer la position de l'APF par rapport à l'OIF, M. Luperto conclut en faisant état de l'opinion qu'il a exprimée au Bureau international du 12 octobre. S'il est vrai que l'OIF contribue par une dotation importante au fonctionnement de l'APF via les gouvernements des Etats, l'assemblée ne doit pas être considérée comme un opérateur de l'OIF. Bien plus ancienne que l'OIF, l'APF doit rester une entité indépendante et autonome.

## **2. Participation de la section aux activités internationales des instances de l'APF (ordre chronologique)**

Depuis près de deux ans, l'APF organise des réunions virtuelles de ses structures pour ses membres qui sont dans l'impossibilité de se déplacer en raison de la crise sanitaire mondiale liée à la Covid 19.

Le Bureau international d'été, la Commission de la coopération et du développement ainsi que le séminaire parlementaire sur les changements climatiques prévus à Papeete (Polynésie française) début juillet et reportés par la Délégation permanente de l'APF à la première quinzaine d'octobre en raison des conditions sanitaires locales ont finalement eu lieu en visioconférence. Le Réseau des jeunes parlementaires prévus également à Papeete début juillet s'est tenu en visioconférence le 1<sup>er</sup> juillet.

Ces derniers mois, avec l'évolution de la situation et la prise en compte des cycles épidémiologique, certaines réunions ont pu être programmées de manière hybride c'est-à-dire à la fois en présentiel et en visioconférence.

\*\*\*

**Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, Mme Margaux De Re** a participé à la réunion du **Réseau des jeunes parlementaires** organisée en visioconférence.

Pour ouvrir la séance, une présentation de la Radio Jeunesse Sahel, média contribuant à renforcer l'inclusion socio-politique et économique des populations, notamment des plus jeunes, et à diffuser des messages porteurs de solutions et d'espoir, fut réalisée.

La thématique de la représentation des jeunes dans les parlements nationaux fut ensuite abordée par le biais de la prochaine campagne de l'Union interparlementaire « Je dis oui ! » et de son dernier rapport énonçant que les jeunes demeurent sous-représentés dans les parlements et dans la vie politique en général. Si rien n'est fait pour remédier à cette marginalisation, le risque est grand d'une part de voir émerger une génération de jeunes désinvestis et d'autre part d'assister à l'érosion du soutien en faveur de la démocratie.

**Le 29 juillet, Mme Nadia El Yousfi** s'est prêtée à l'exercice proposé par l'APF en vue de créer une dynamique autour de l'Avis de l'APF qui sera présenté lors du Sommet de la Francophonie de Djerba (Tunisie) en novembre 2021. Il s'agissait pour les parlementaires de **produire une vidéo** sur le thème de la «régulation du numérique et de l'accessibilité au numérique dans l'espace francophone ».

Dans sa capsule vidéo, Mme El Yousfi a souligné combien il était primordial de renforcer la connectivité au sein de l'espace francophone et de faire du numérique un vecteur de solidarité et de diversité. Suite à la cyberattaque de grande envergure la plus récente, menée au moyen du logiciel espion Pegasus, elle a également insisté sur l'urgence de trouver des solutions innovantes susceptibles de protéger contre les cybermenaces.

**Du 25 au 28 août, M. Malik Ben Achour** a pris part à la réunion du **Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme** réuni à Kigali du 25 au 28 août derniers.

Une fois le compte rendu et le rapport d'activités des dernières réunions adoptés, un tour de table sur la situation épidémiologique dans les différents pays a été organisé.

M. Ben Achour a présenté les derniers chiffres des épidémies de Sida et de tuberculose en Belgique ainsi qu'une étude menée par la plateforme prévention SIDA relative aux conséquences de la crise du Covid sur le suivi des maladies chroniques et de la politique de prévention.

Un ensemble de parallèles peuvent en effet être faits entre la crise du Covid et la crise du VIH, notamment en ce qui concerne les mesures prises pour mettre fin à la pandémie qui reposent essentiellement sur la responsabilisation individuelle ou les vulnérabilités socio-économiques qui sont similaires pour les deux pandémies. Comme la continuité des soins, le renfort des actions de première ligne et le soutien des associations sont primordiaux.

M Ben Achour a conclu son intervention en constatant à quel point les enjeux n'étaient pas les mêmes entre les pays participant à la réunion. En effet, le Cameroun a notamment exposé une situation particulièrement préoccupante en ce qui concerne les cas de malaria sur son territoire. Une attention particulière y sera d'ailleurs consacrée lors de la prochaine réunion du réseau.

À l'issue de ce tour de table, les participants ont entendu des exposés de Mme Françoise Vanni du Fonds mondial et du représentant du Centre biomédical du Rwanda. Ce dernier a présenté brièvement le système de santé rwandais qui repose en grande partie sur l'action des agents de santé communautaire, personnes bénévoles, désignées par leurs pairs afin d'assurer leur suivi médical. Ce sont eux qui assurent une prévention et un suivi des malades. Leur rôle est donc essentiel pour accéder à une guérison.

Les participants aux travaux ont visité le mémorial du génocide à Gisozy et ont aussi assisté à la présentation de l'OMS sur la situation mondiale des trois pandémies ainsi que sur l'état d'avancement vers l'éradication du VIH/Sida d'ici à 2030. Les chiffres rwandais sont très encourageants à cet égard.

Le Réseau a également assuré le suivi de la résolution concernant une distribution universelle et équitable des vaccins contre la Covid-19, votée à l'unanimité.

En parallèle à la réunion du Réseau, M. Ben Achour a rencontré Mme Agnes Binagwaho, ancienne ministre de la Santé et vice-chancelière de l'Université de Global Health Equity ainsi que Mme Maggy Barankitse, fondatrice de la Maison Shalom qui offre une éducation aux orphelins burundais, rwandais et congolais ainsi qu'une formation et un soutien psychologique aux femmes victimes de violences.

M. Ben Achour a également visité le camp de réfugiés de Mahama, en compagnie de représentants du Haut commissariat aux Réfugiés de l'ONU.

Il a rendu hommage aux dix paras belges massacrés à Kigali le 7 avril 1994 en se rendant à Camp Kigali accompagné par l'attaché militaire belge sur place, le Colonel Didier Calmant et a également assisté à la présentation des différents projets portés par la Coopération belge au Rwanda.

**Le 17 septembre, Mme Margaux De Re** en sa qualité de rapporteure du Réseau des Jeunes parlementaires a participé en visioconférence à la **campagne organisée par l'Union interparlementaire (UIP) « Je dis oui à plus de jeunes au parlement ! »** qui se déroulait dans le cadre de la Journée internationale de la

démocratie célébrée le 15 septembre. Elle y a marqué son soutien pour une représentation plus juste de la jeunesse dans les assemblées législatives.

A noter qu'en lien avec cet événement, deux rapports sont en cours de rédaction au sein du Réseau des jeunes parlementaires, dont un porté par Mme De Ré et intitulé « L'innovation démocratique au 21e siècle : vers une initiative citoyenne plus systémique ».

Lien youtube : <https://youtu.be/9D5Et8ybNWA>

**Le 6 octobre**, **M. Gaëtan Van Goisenhoven** a participé à la réunion en visioconférence de la **Commission de la coopération et du développement** qui avait pour thématique principale le changement climatique et le développement durable à l'ère de la Covid-19. A cette occasion, les participants ont entendu divers exposés dont un représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, un expert belge de l'Institut fédéral pour le développement durable ainsi qu'un juriste spécialisé dans la géopolitique de la santé durable en Francophonie.

La commission a adopté un projet de résolution relative au « rapport sur l'occupation et la vitalité des territoires ruraux : témoignages de la Francophonie pour un développement rural durable ». Les impacts des changements climatiques sur les territoires insulaires et riverains, le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'avis de l'APF présenté au Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie étaient également à l'ordre du jour des travaux.

**Le 12 octobre**, **M. le Président Rudy Demotte**, **MM. Jean-Paul Wahl**, vice-président international, **Jean-Charles Luperto**, chargé de mission Europe et **Matthieu Daele**, président de la section ont participé à la réunion du **Bureau international** qui s'est réuni en visioconférence sous la présidence du Premier vice-président de l'APF. Cette rencontre virtuelle a rassemblé plus d'une vingtaine de parlementaires francophones issus de quatre continents.

Pendant plus de quatre heures, les membres du Bureau ont échangé sur les missions de bons offices parlementaires au Liban, au Mali et en Arménie, puis ont passé en revue les situations politiques au sein de l'espace francophone. Ils ont pris acte de la suspension *de facto* des sections tchadienne, guinéenne et tunisienne des instances de l'APF à la suite de l'évolution de la situation dans ces trois pays. Ils ont

en outre convenu d'accompagner davantage les parlements en situation de crise ou de transition vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la démocratie.

M. Geoffroy Montpetit, nouvel Administrateur de l'OIF a par ailleurs été interrogé longuement sur l'autonomie financière de l'APF par rapport à l'OIF. MM. Luperto, Wahl et Daele ont saisi l'opportunité de lui faire part de leur sentiment à cet égard.

Le point relatif au projet de Plateforme de l'expertise parlementaire francophone PARLEX n'ayant pas obtenu le soutien unanime, la question de son opportunité sera inscrite à l'ordre du jour du Bureau international d'hiver qui devrait se tenir en présentiel à Libreville au Gabon fin janvier 2022.

**Les 26 et 27 octobre, M. Philippe Courard** s'est rendu à Paris dans le cadre de sa mission de Rapporteur de la **Commission politique** sur les missions de maintien de la paix des Nations Unies. Il y a rencontré des administratifs du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Ministère des Armées, en charge d'Affaires francophones. 80% des missions de paix se font en milieu francophone. Or, on observe que seulement 30% des contingents sont francophones. Cette dissonance peut notamment poser problème en ce qui concerne la relation avec les populations locales. Le travail de M. Courard est de voir tout ce qui se réalise pour améliorer la situation afin d'en faire rapport à la Commission et de proposer des pistes de suggestion.

**Le 17 novembre, M. René Collin** a reçu au PFWB Mme Zeribi, directrice Europe de l'APF. En tant que vice-président de la CECAC mais aussi en sa qualité de **chargée du projet Éducation Citoyenne Mondiale et Solidaire**, Mme Zeribi et M. Collin ont analysé les coopérations possibles pour développer le programme Ingénieurs Sud. La constitution d'un groupe de réflexion avec l'UCL et l'ULG et l'AUF est envisagé en janvier/février 2022.

### **3. Accueil à Bruxelles des travaux du groupe de travail du Réseau des femmes parlementaires pour la mise en place d'une politique-cadre contre les violences faites aux femmes dans les parlements**

**Du 16 au 19 novembre 2021, Mme Françoise Schepmans**, première vice-présidente du Réseau des Femmes parlementaires a participé aux travaux de la **4<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail du Réseau pour la mise en place d'une politique-cadre de lutte contre les violences faites aux femmes dans les parlements**. Cette réunion du groupe, première en présentiel, s'est tenue au Parlement de la

Fédération Wallonie-Bruxelles sous la présidence de la députée québécoise Maryse Gaudreault également présidente du Réseau. Assistaient également à la réunion les députées Nene Marieme Kane (Sénégal) et Euthalie Nyirabega (Rwanda) ainsi qu'une représentante de la Polynésie française, Mme Moihara Tupana.

La question du harcèlement au sein des parlements revêt une importance capitale puisque, selon les chiffres de l'Union interparlementaire (UIP) publiés en 2016, 82% des femmes parlementaires interrogées déclaraient avoir subi des violences psychologiques et 65% d'entre elles avaient été victimes de remarques sexistes, le plus souvent formulées dans l'enceinte du Parlement.

La première journée de travail a été consacrée aux raisons pour lesquelles un parlement devrait se doter d'une politique-cadre pour lutter contre les violences faites aux femmes dans les Parlements. Cette présentation a été effectuée par Mme Claudia Rousseau, Directrice de la Direction du Secrétariat général adjoint à l'administration, du vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement à l'Assemblée nationale du Québec.

Au cours de la deuxième journée, Mme Rousseau a présenté les mécanismes, formels et informels, qui peuvent être activés à l'Assemblée nationale du Québec, suite à une situation dans laquelle une personne se serait sentie confrontée à un comportement inadéquat. Mme Rousseau a également insisté sur la nécessité de mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation, au sein des parlements qui seraient destinées à tout le personnel travaillant dans l'enceinte parlementaire.

Mme Mireille Lalancette, Professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières a ensuite donné une conférence sur le cyberharcèlement dans le milieu de travail.

Suite à cet exposé, Mme Schepmans a informé les participantes au groupe de travail que plusieurs auditions avaient été menées sur le même sujet en Comité d'avis chargé d'examiner les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les constats posés à cette occasion rejoignaient ceux posés par Mme Lalancette et justifient la demande faite précédemment par Mme Schepmans d'inclure le cyberharcèlement dans la politique-cadre à élaborer.

La troisième journée a débuté par la présentation de Mme Lieve Verboven, Directrice de bureau de l'OIT pour l'Union européenne et le Benelux relative à la Convention N°190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement. Mme Verboven a ainsi sensibilisé les députées sur la nécessité que les pays ratifient cette convention dans leur législation nationale.

Mme Brigitte Filion de l'Union interparlementaire a ensuite exposé la nouvelle étude portant sur les violences subies par les femmes dans les parlements en Afrique. Ici encore, les chiffres témoignent de la nécessité d'une politique-cadre efficace pour lutter contre ces faits de harcèlements.

Pour clôturer ces journées de travail, un atelier de leadership politique dédié aux femmes parlementaires francophones et animé par Mme Natalie Rinfret, Professeure titulaire à l'Ecole nationale d'administration publique fut organisé.

La politique-cadre pour lutter contre les violences faites aux femmes devrait être présentée lors de la prochaine Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, prévue en juillet 2022 à Montréal. Ce texte servira ainsi de guide pour mettre en place des mesures concrètes qui permettront de prévenir et gérer le harcèlement au sein des parlements. Les violences envers les femmes sont en effet des obstacles majeurs à l'entrée et au maintien des femmes en politique. S'y attaquer est une manière de favoriser l'engagement politique de celles-ci.

#### **4. Assemblée régionale Europe**

**Du 20 au 22 septembre 2021**, M. **Jean-Charles Luperto**, Chargé de mission Europe s'est rendu à Belgrade (Serbie) pour préparer l'Assemblée régionale Europe avec la section serbe qui s'était portée candidate pour accueillir ses travaux.

Programmée du 23 au 25 novembre 2021, l'ARE n'a cependant pas pu s'y tenir, suite au désistement du parlement serbe. Dans le prolongement de cette décision unilatérale, le colloque sur la crise de la démocratie représentative organisé par le Secrétariat général APF, n'a pu avoir lieu le 26 novembre comme prévu.

Réagissant promptement, la Région Europe qui avait finalisé son ordre du jour, fut extrêmement reconnaissante envers la Présidente de l'assemblée de la République albanaise qui proposait d'accueillir du **25 au 27 novembre** en présentiel à Tirana (Albanie), les travaux de la 33<sup>e</sup> session de la Régionale.

Présidée par le **Chargé de mission Europe**, la délégation de la section fut composée de **MM. Jean-Paul Wahl**, vice-président international, **René Collin**, vice-président de la CECAC et **Philippe Courard**, rapporteur à la Commission politique.

Le 26 novembre, au terme de la **Conférence des présidents** réunie comme à son habitude avant la session plénière, différentes décisions ont été prises :

Concernant le Programme d'actions de coopération (PAC) :

- Le secrétariat de la région a été chargé de relancer l'appel à cotisation au PAC qui représente 10% de la cotisation internationale ;
- La mise à jour du règlement du PAC sera inscrite à l'ordre du jour de la Conférence des Présidents du printemps 2022 ;
- Réponse favorable est donnée à la demande de soutien numéraire introduite par l'alliance française de Zagreb fortement touchée par le séisme qu'a subi la Croatie en 2020. L'octroi de 3.000€ lui permettra de participer au besoin d'investissement en équipements numériques nécessaire pour mener un enseignement à distance ;
- Une décision de principe fut prise de mener en 2022 une action dans le cadre de l'événement « *Tirana capitale européenne de la jeunesse* ». Le maire de Tirana étant informé de l'intention de la Conférence des présidents, les contacts noués avec les autorités albanaïses se poursuivront en vue de réaliser cet objectif.

Concernant le choix des lieux des futures réunions de la Région Europe

- Regrettant de n'avoir pu faire acte de présence à Tirana, la Présidente de la section monégasque a tenu à présenter par courrier, le souhait de la section d'accueillir au Conseil National, du 3 au 5 avril 2022 la Conférence des Présidents.
- La candidature de la section monégasque étant retenue, les formulaires d'inscription et d'informations générales seront communiqués aux sections début février 2022.

- Quant à la détermination des lieux de réunion des prochaines sessions de l'ARE, la Conférence des Présidents a pris acte de la candidature du Kosovo.
- Comme annoncé, il reviendra à la Conférence des Présidents de Monaco de prendre attitude à cet égard sachant que plusieurs sections ont marqué leur intention d'organiser en leur parlement une session.

Avant d'entamer les travaux proprement dits de **la 33<sup>e</sup> Session de l'ARE**, le Chargé de mission Europe a exprimé son infinie gratitude aux autorités albanaises pour leur invitation à réunir au pied levé l'assemblée régionale au sein de leur assemblée législative. Ensuite, dans un moment inoubliable, empreint d'émotion, les insignes de la Pléiade ont été remis à l'écrivain albanais Ismail Kadaré. L'après-midi a été consacrée aux travaux sur le thème d'actualité : « Nos sociétés et nos parlements face à la crise de la covid-19 ». Animés par les interventions brillantes de cinq experts universitaires et d'une représentante d'Oxfam Belgique, les débats qui ont suivi ont donné à chaque participant, l'occasion de s'exprimer sans tabou sur la crise sanitaire, les modes de gestion qui en ont découlé mais également sur les enjeux géopolitiques générés à sa suite dans l'espace francophone et européen.

## **5. Initiatives menées par l'APF**

**Du 31 août au 4 septembre 2021, M. Jean-Charles Luperto**, Chargé de mission Europe s'est rendu à Cracovie (Pologne) où il a rejoint 20 jeunes francophones sélectionnés par l'APF pour participer à son programme jeunesse intitulé « **Le train des mémoires** ».

Issus des quatre régions de l'APF, ces « messenger(e)s de la mémoire » ont pris le train le 30 septembre à Bruxelles en direction de Berlin où ils ont entamé leur parcours initiatique à la mémoire des Juifs assassinés d'Europe, qui s'est poursuivi à Cracovie par la visite le 2 septembre du site du camp d'Auschwitz-Birkenau et du musée Oskar Schindler.

Tout au long de leur périple mémoriel, les jeunes messenger(e)s ont travaillé sur un projet de Déclaration relative à la mémoire et à sa transmission aux générations futures qui a été présenté à l'Université Jagellonne de Cracovie devant un public d'experts et de parlementaires, le 3 septembre.

Dans cette Déclaration, les messenger(e)s de la mémoire invitent notamment les parlements membres de l'APF à mettre en place des cadres législatifs permettant de lutter contre les discriminations, l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie et à s'assurer de la collecte, de la conservation et de la protection des archives et à veiller à ce que les citoyens puissent y avoir accès, afin de permettre un travail de la mémoire fondé sur des faits permettant de tendre vers l'objectivité.

A la fin de cette cérémonie, M. Luperto a acté officiellement l'adoption de la Déclaration signée par toutes les personnes présentes.

Ce projet du « Train des mémoires » a reçu le soutien de Wallonie-Bruxelles International et de son Bureau à Varsovie mais également de la section Belgique/ Communauté française/Wallonie-Bruxelles dont la contribution volontaire de 5.000 € a financé une partie des frais liés à l'hébergement et à la restauration des jeunes.

**Du 20 au 22 septembre, M. Philippe Courard** a accompagné la délégation parlementaire de l'APF qui se rendait à Podgorica (Monténégro) dans le cadre d'une **mission exploratoire**, le Parlement monténégrin ayant introduit une demande pour devenir membre associé de l'APF. De nombreux entretiens politiques sur les ambitions francophones du pays ont été menés avec notamment le Premier ministre, des parlementaires tant de l'opposition que de la majorité. Des rencontres avec la société culturelle et associative francophone ont également été programmées telles l'Ecole française européenne de Podgorica, l'association des professeurs de français ainsi que celle des journalistes francophones.

**Le jeudi 28 octobre, M. Philippe Courard**, rapporteur à la Commission politique, est intervenu au **webinaire** de formation à destination des fonctionnaires du Cambodge, organisé conjointement par l'APF et l'Assemblée nationale cambodgienne. « **L'autonomie des assemblées parlementaires : quelles implications pratiques pour le personnel parlementaire ?** » en était le thème central. Dans son exposé, M. Courard a tout d'abord dressé un bref historique du financement des partis politiques en Belgique avant d'évoquer l'aide et le soutien que reçoit tout

parlementaire pour exercer efficacement sa mission. Il s'est ensuite attaché sur base d'un power point à décrire le fonctionnement de l'administration du Parlement.

## **5. Participation de la section aux missions parlementaires menées conjointement par l'APF et l'OIF**

**Du 5 au 6 juillet 2021, M. Philippe Courard** s'est rendu à Bamako (Mali) pour participer à la deuxième assemblée plénière du **Comité interparlementaire du G5 Sahel** (CIP G5 Sahel). Après les interventions des Présidents d'assemblée du Mali, du Tchad, du Burkina Faso et du Niger, M. Courard s'est exprimé au nom de l'APF qu'il représentait.

Il a rappelé que les cinq pays du G5 Sahel étaient membres de l'APF et que l'objectif concret du Comité était de développer une nouvelle dynamique interparlementaire pour faire bouger les lignes dans les rapports entre exécutifs, forces de sécurité internationales et parlements. Par leur rôle de courroies de transmission entre les populations et l'exécutif, les parlements sont aussi les organes démocratiques indispensables à la réussite de l'élan international en faveur du G5 Sahel.

M. Courard a ensuite confirmé que l'APF, par son rôle de « vigie de la démocratie » serait toujours aux côtés des pays du Sahel pour apporter les instruments législatifs indispensables au développement politique, économique et social qui permettront une paix durable aux populations du Sahel. Revenant sur la place des femmes et des jeunes dans les assemblées, il a annoncé l'installation prochaine d'un Parlement national des jeunes du G5 Sahel en lien avec radio jeunesse et l'OIF sous l'égide de l'APF.

*Lien youtube de l'intervention de M. Courard sur <https://youtu.be/x5owz1qy6Mc> (à partir de 4 min 08") diffusé le 10 juillet 2021.*

**Du 8 au 10 septembre, Mme Nadia El Yousfi** en sa qualité de rapporteure de la Commission des affaires parlementaires de l'APF s'est rendue à Prishtina (Kosovo) pour présider la seconde journée des travaux du **Parlement des jeunes du Kosovo** organisé pour la première fois grâce au soutien de l'APF et de l'OIF.

Réunis en session plénière au sein de l'Assemblée de la République du Kosovo, les jeunes ont exposé leur proposition de résolution visant à lutter contre les violences faites aux femmes dans le Parlement. Celle-ci a été ensuite adoptée à l'unanimité de ses membres, en présence des autorités politiques du pays.

A l'invitation de Mme Vjosa Osmani, présidente de la République kosovarde, Mme El Yousfi a débattu de cette première expérience et des actions de la Francophonie pour renforcer l'autonomisation économique des femmes et le leadership avec les autorités kosovardes. En guise de conclusion, elle leur a proposé de reproduire l'expérience avec d'autres jeunes francophones du pays afin de promouvoir le débat démocratique, l'action citoyenne et la sensibilisation des jeunes à la question de l'égalité femmes-hommes.

**Du 25 au 27 octobre**, M. **Matthieu Daele** s'est rendu à Bujumbura (Burundi) pour prendre part en tant que député-conférencier aux deux séminaires parlementaires organisés conjointement par l'APF, l'OIF et l'AFEPABU (Association des femmes parlementaires burundaises). Le premier portait **sur l'autonomisation économique des femmes en zone rurale**. M. Daele a développé l'importance de promouvoir une législation sensible aux femmes rurales. Le second séminaire abordait **la question du Parlement et des droits de l'homme**. L'occasion d'échanger sur le rôle nécessaire des parlements dans le développement et la protection des droits de l'homme et de faire-part notamment des liens entre le Parlement et les missions du Délégué général aux droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Du 10 au 12 novembre**, M. **Philippe Courard** a pris part au séminaire de formation, d'imprégnation et d'échange d'expériences à destination des femmes parlementaires et autres députés nigériens qui s'est tenu à Niamey (Niger). Organisé par l'OIF, l'APF conjointement avec ONU-Femmes, ce séminaire a eu pour objet d'améliorer la connaissance des mécanismes d'adoption et de révision des lois, du contrôle de l'action gouvernementale et de la prise en compte de la dimension « genre » dans les textes législatifs.

## **6. Partenariat séminaire ULB/APF/Saint-Louis**

**Du 20 au 23 septembre 2021**, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en collaboration avec la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles a organisé en présentiel (sur son site rue Royale à Bruxelles) et en visioconférence la troisième édition du séminaire de formation à destination des agents des assemblées parlementaires francophones belges et étrangères. Planifiées sur 4 journées, les thématiques suivantes ont été débattues : Les grands enjeux auxquels doivent faire

face les administrations parlementaires, la démocratie parlementaire : enjeux et perspectives, le contrôle budgétaire et comptable pour les parlements et enfin, les nominations, élections et présentations confiées par la Loi aux organes parlementaires. Une trentaine d'agents parlementaires ont suivi les travaux en présentiel parmi lesquels 20 belges et 8 étrangers venus du Niger, de la Roumanie, de la Suisse, de la RDC et de la Côte d'Ivoire. 60 autres y ont participé en visioconférence.

\*

\*

\*